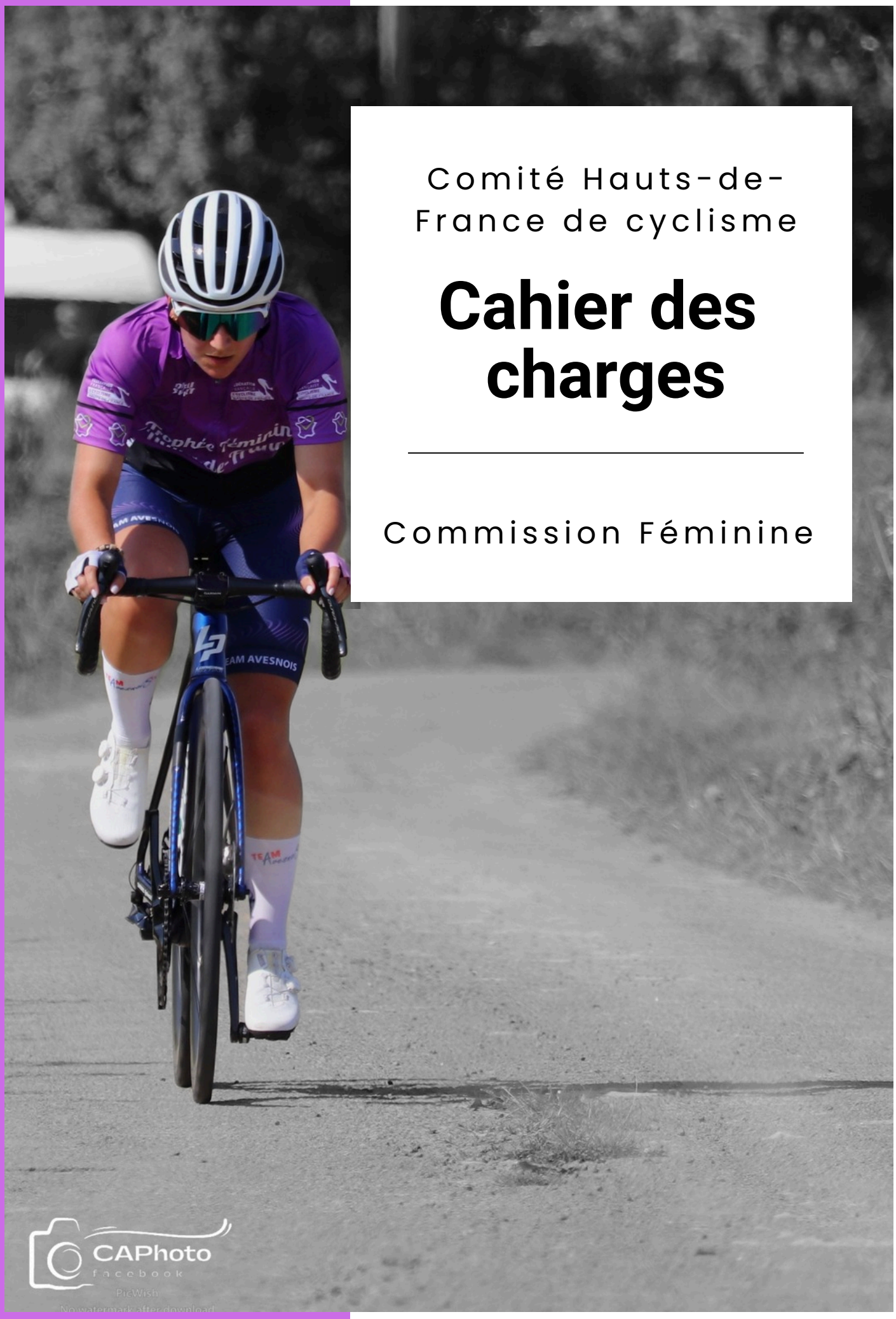

Comité Hauts-de-France de cyclisme

Cahier des charges

Commission Féminine

TROPHÉE HAUTS-DE-FRANCE Féminin

CAHIER DES CHARGES 2025

PARTENARIATS

- Maillots "ESTIVIO" par la société **DIFFUSORT** et le **COMITE DES HAUTS DE FRANCE**

1- Catégories des épreuves et participation

Le Trophée Féminin des Hauts-de-France est accessible à toutes les femmes licenciées FFC ainsi qu'à l'ensemble des comités régionaux de la FFC. Il est également ouvert aux coureuses des pays étrangers. Ces compétitions se déroulent en format individuel.

Chaque étape du Trophée Féminin comprend une épreuve pour les catégories U15/U17 et une autre pour les U19 /Seniors. Deux classements journaliers distincts U15/U17 et U19/Seniors sont établis avec classements spéciaux pour les U15 et les U19.

2- Caractéristiques des épreuves

Les épreuves se déroulent sur des distances comprises :

- Entre 40 et 60 kms pour les catégories U15/U17, à l'exception de l'épreuve de St-Jans-Cappel en raison de la configuration particulière du circuit.
- Entre 70 et 90 kms pour les catégories U19/ Seniors.

L'organisateur devra s'acquitter des droits d'organisation pour l'épreuve Femmes (toutes catégories), fixés à 215€, sauf si le même jour il y a l'organisation d'épreuves U15/U17 G ouvertes aux Femmes (voir tarification 2025).

Il est également chargé de gérer la sécurité, l'animation et les classements scratchs de l'événement.

COMITE REGIONAL DE CYCLISME DES HAUTS- DE-FRANCE

Siège social – STAB Vélodrome
59, rue Fléming - CS90131 - 59053 ROUBAIX Cédex 01
Tél : 03.20.65.31.67 – Email : cfacyclisme@wanadoo.fr

Le club organisateur garantira les dotations suivantes :

- Un minimum de 4 bouquets qui récompenseront les lauréates des catégories U15, U17, U19, Seniors.
  Les 2 autres féminines composant chaque podium se verront récompenser au gré de l'organisateur ; ces récompenses pouvant être bouquets, coupes, médailles, lots, bons d'achats (enseigne nationale…).

Il est également souhaitable de proposer :

- Une grille de prix : 198€ minimum (grille 198.10) pour les U19/Seniors
- Une dotation de lots en nature : pour les U15/U17

Après chaque manche, la Commission Féminine des Hauts-de-France effectuera le protocole en honorant les trois premières du classement général du Trophée Féminin dans chaque catégorie U15, U17, U19, Seniors et la première de chaque catégorie se verra également décerner un maillot « leader » qui devra être porté impérativement sur la manche suivante.

À l'issue de la dernière épreuve, la Commission Féminine des Hauts-de-France récompensera les 15 premières du classement général final de chaque catégorie, avec la remise des maillots "Leaders" et l'attribution des prix.

3- Calendrier du Trophée Féminin des Hauts-de-France

DATE	Epreuve	VILLE	DEPT	CATEGORIE	ORGANISATEUR
09mars	Prix de la Municipalité **1ère manche**	ST-JANS CAPPEL MONT NOIR	59	U15/U17 U19 et +	CC Armentières
04 mai	APPEL A CANDIDATURE **2ème manche**		62	U15/U17 U19 et +	
01 juin	**3ème manche**	En cours		U15/U17 U19 et +	
14 juillet	Trophée de l'Aisne Individuel **4ème manche**	ST ERME (CLM + circuit)	02	U15/U17 U19 et +	CDC 02

Le jour de ces épreuves, aucune autre organisation « pure féminines » Route ne pourra être organisée en Hauts-de-France.

4- Barème des points - Classement général

Les classements sont établis avec attribution de points à la place réelle en vue d'un classement général final. L'attribution de points sur le classement de chaque épreuve sera le suivant ; la 4ème manche (ou 5ème si organisation) faisant figure de finale :

1ère : 70	6ème : 28	11ème : 18	16ème : 9
2ème : 55	7ème : 26	12ème : 16	17ème : 8
3ème : 50	8ème : 24	13ème : 14	18ème : 7
4ème : 35	9ème : 22	14ème : 12	19ème : 6
5ème : 30	10ème : 20	15ème : 10	20ème : 5
Epreuve finale : 1ère : 80	6ème : 32	11ème : 20	16ème :10
2ème : 60	7ème : 28	12ème : 18	17ème : 9
3ème : 55	8ème : 26	13ème : 16	18ème : 8
4ème : 40	9ème : 24	14ème : 14	19ème : 7
5ème : 35	10ème : 22	15ème : 12	20ème : 6

Particularité : Classement 4ème manche du trophée féminin

Pour cette manche qui se déroulera dans le cadre du Trophée de l'Aisne, l'attribution des points s'effectuera au nombre de points obtenus sur l'ensemble de la journée (CLM + circuit).

En cas d'ex- æquo pour une place, les concurrentes recevront chacune les points prévus au barème pour cette place. En cas d'égalité de points, la dernière épreuve est prépondérante.

Une concurrente sélectionnée en équipe de France ou régionale, le jour, la veille ou le lendemain d'une manche du Trophée Féminin des Hauts-de-France, se verra attribuer 30 points.

Les coureuses qui auront participé aux 4 (ou 5) épreuves du Trophée Féminin des Hauts-de-France se verront attribuer un bonus de 20 points au classement général final.

Le classement final sera établi en prenant en compte le cumul de points acquis sur les 4 (ou 5) manches. Le fait de participer à au moins une manche permettra à la coureuse d'apparaître dans le classement général final.

Un membre appartenant à la commission Féminine des Hauts-de-France, ou une autre personne désignée ce jour-là, sera chargée du suivi des attributions des points sur chaque manche et du classement général.

5- Attribution des prix classement général

Afin de prétendre aux primes ou récompenses rattachées à leur classement, les lauréates devront participer à la dernière épreuve du Trophée Féminin des Hauts-de-France. En cas de non-respect de cet article, la prime ou récompense ne sera pas attribuée. Tout cas particulier sera étudié par la commission des Féminines.

Tableau d'attribution des prix :

	U19/Seniors	Spécial U19	U15/U17	Spécial U15
1	230€	50€	100€	30€
2	180€	30€	70€	20€
3	150€	20€	60€	10€
4	120€	20€	50€	10€
5	100€	20€	40€	10€
6	80€		30€	
7	70€		30€	
8	60€		30€	
9	50€		20€	
10	50€		20€	
11	40€		20€	
12	40€		20€	
13	30€		10€	
14	30€		10€	
15	30€		10€	
Total	**1260€**	**140€**	**520€**	**80€**

Les différents classements établis après chaque manche et les classements généraux seront diffusés sur le site et les réseaux sociaux du Comité des Hauts-de-France.

Personnes à contacter : Hélène DELECOURT – hedelecourt@gmail.com
Cindy MORVAN – cindy62231@hotmail.fr

TROPHÉE HAUTS-DE-FRANCE Féminin

COMITE REGIONAL DE CYCLISME DES HAUTS- DE-FRANCE

Siège social – STAB Vélodrome
59, rue Fléming - CS90131 - 59053 ROUBAIX Cédex 01
Tél : 03.20.65.31.67 – Email : cfacyclisme@wanadoo.fr

TROPHEE FEMININ DES HAUTS-DE-FRANCE

COMITE REGIONAL DE CYCLISME DES HAUTS- DE-FRANCE

Siège social – STAB Vélodrome
59, rue Fléming - CS90131 - 59053 ROUBAIX Cédex 01
Tél : 03.20.65.31.67 – Email : cfacyclisme@wanadoo.fr